

Conclusions du Colloque Ineris « Caractérisation des Perturbateurs Endocriniens : Faisabilité d'une plate-forme de prévalidation des méthodes » (30/06/2016)

Catherine Mir, représentant la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, remercie à la fois l'Ineris et l'UIC, qui ont permis l'organisation de ce colloque, et les intervenants et participants aux tables rondes qui ont échangé et apporté des réponses aux questions posées sur le projet de plate-forme proposée par la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens.

Les objectifs de ce colloque étaient de répondre à trois questions :

Y-a-t-il un besoin et à quels besoins doit répondre un projet de plate-forme de prévalidation de méthodes pour identifier des perturbateurs endocriniens ?

Les échanges ont permis de montrer que de nombreuses méthodes de tests sont encore manquantes, notamment sur certaines propriétés de perturbation endocrinienne. Par ailleurs des freins rendent la validation de telles méthodes très lentes, alors qu'un gisement de méthodes à valider existe. Ces méthodes de tests peuvent répondre à la fois au besoin de recherche et développement de substituts et au besoin d'encadrement réglementaire des substances.

- Est-ce qu'une telle plate-forme doit être organisée au niveau national ou au niveau européen ?

Les retours d'expérience des travaux organisés entre des instituts d'expertise de différents pays, notamment sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale, montrent la difficulté de travailler au niveau de l'Union européenne. Cependant la collaboration entre plusieurs pays ne peut qu'être fructueuse, pour une meilleure prise en compte par les organismes d'expertise et des états qui se coordonnent au niveau européen pour réglementer des produits chimiques.

Il a été bien noté la proposition de se rapprocher des parties prenantes qui peuvent être intéressées par une telle plate-forme en Allemagne, pays dont l'industrie chimique est particulièrement développée.

- A la dernière question sur le financement et l'organisation, le partenariat public-privé apparaît comme une solution permettant de lever les freins du développement de méthodes de tests. Cependant de nombreuses questions sont encore à résoudre sur la gouvernance et le colloque a permis d'identifier des principes et des pistes pour finaliser le projet.

Désormais il nous appartient, ministère de l'environnement, Ineris et UIC de donner suite aux travaux et propositions de ce colloque. Il nous faut d'une part, comme suggéré, nous rapprocher de partenaires en Allemagne qui pourraient être intéressés par ce projet et d'autre part aboutir sur les questions organisationnelles. Pour cela une task-force sera mise en place et il est important que des industriels intéressés puissent s'y impliquer pour que nous puissions préciser le modèle économique. Les travaux de cette task-force devraient pouvoir être finalisés et un modèle de gouvernance proposé à la fin de l'année 2016.